

# RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'ELABORATION DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LE DEPLACEMENT INTERNE

## SESSION 0: INTRODUCTION

### APERCU

Cette formation vise à aider décideurs politiques et autres acteurs à développer un instrument national sur le déplacement interne de manière organisée et concertée afin d'améliorer l'accès aux droit et la réponse aux besoins des PDI à la fois au niveau national et local.

Cette session introductive présente le but de la formation et vise à encourager les participants à se présenter et à s'accorder sur la manière de remplir les objectifs de l'atelier obtenant in consensus sur l'agenda, les règles de bases et la méthodologie. C'est également l'occasion de mettre en avant les raisons pour le développement et l'adoption d'un instrument national sur le déplacement interne dans le Pays X.

Un tel instrument juridique est la responsabilité de l'Etat et touche à des éléments clés de souveraineté. Les membres des institutions nationales seront donc mobilisés pour apporter des arguments en faveur de son développement et afin de justifier l'organisation de cet atelier pour soutenir une initiative visant à améliorer la réponse du pays au déplacement interne.

### OBJECTIFS

A la fin de cette session les participants :

- Aurons une meilleure compréhension des buts de l'atelier
- Se seront engagés à participer à un processus participatif en sept étapes débouchant sur un plan d'action.
- Seront prêts à représenter leur organisation ou institution au cours des discussions de groupe et d'autres activités.
- Seront informés de l'utilité d'un instrument national pour améliorer de la réponse nationale au déplacement

## MESSAGES CLÉS

- Comprendront les raisons de développer un tel instrument dans le Pays X.
  - Considéreront son développement comme un élément de souveraineté et une opportunité d'engager toutes les parties prenantes dans un processus consultatif.
  - Seront au courant qu'il s'agit d'un atelier participatif sur un processus participatif d'élaboration d'une loi ou d'une politique
- 
- Une loi ou une politique nationale est instrument qui précise les responsabilités du gouvernement s'agissant de la protection et de l'assistance aux PDI.
  - Le développement, l'adoption et la mise en œuvre d'un tel instrument aidera à l'élaboration d'une réponse adaptée aux situations de déplacement spécifiques dans le Pays X.
  - Un instrument national améliore la prévisibilité et la responsabilité de la réponse. Il met en place des mécanismes de prévention et une réponse collaborative bien organisée.
  - Le Pays X a l'obligation de satisfaire ses obligations internationales.

## DOCUMENTATION

- La protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Manuel à l'intention des législateurs et responsables politiques, Brookings, octobre 2008
- Instruments nationaux relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Guide pour en faciliter l'élaboration, IDMC-NRC/Brookings-LSE, août 2013
- Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays: responsabilité et action, UNHCR-IPU, Guide à l'usage des parlementaires, octobre 2013
- Cadre normatif précisant les responsabilités des Etats, Brookings-Bern, août 2005
- Directives opérationnelles de l'IASC sur la protection des personnes affectées par des catastrophes naturelles, janvier 2011
- Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, IASC, avril 2010